

# Mi-La-Ré-Sol en quelques notes...



Tel: 418 368-1942

Info: [direction.milaresol@gmail.com](mailto:direction.milaresol@gmail.com)

Web: [www.ecolemilaresol.com](http://www.ecolemilaresol.com)

## Bulletin no. 1 Novembre 2016

Chers parents et élèves de *Mi-La-Ré-Sol*,

Nous sommes très contents d'accueillir un si grand nombre d'élèves cette année ! En effet, nous accueillons jusqu'à maintenant 165 élèves à Gaspé et à Rivière-au-Renard.

Bienvenue aux nouveaux élèves ! Nous vous souhaitons une belle aventure musicale tout au long de l'année. Si vous souhaitez consulter les bulletins d'information de l'an passé, vous n'avez qu'à les télécharger à partir de notre site Web [www.ecolemilaresol.com](http://www.ecolemilaresol.com) sous l'onglet **Accueil**. Vous y trouverez une foule de renseignements sur les cours, les professeurs, les concerts, les activités pédagogiques et autres.

Votre bulletin *Mi-La-Ré-Sol en quelques notes...* est un outil de communication qui vise à établir un contact plus étroit entre vous et votre école de musique.

N'hésitez pas à nous acheminer vos commentaires ou impressions !

### Les Agendas de l'élève

Tous nos élèves inscrits en leçons individuelles ont reçu un Agenda de l'élève de la part de leur professeur.

Ce document a été financé par les **Caisses populaires de la Baie-de-Gaspé** et des **Hauts-Phares**, ainsi que par la **Clinique d'optométrie En vue** de Gaspé. Nous les remercions de leur précieuse collaboration.

L'Agenda de l'élève a été conçu pour encadrer plus étroitement le travail à la maison de nos apprentis-musiciens. Nous demandons aux parents d'encourager les enfants à le consulter et surtout, à **l'apporter à chaque leçon**.

Si vous avez des commentaires ou des questions, servez-vous de l'Agenda pour les transmettre au professeur de votre enfant. Celui-ci pourra y répondre également par l'Agenda.

## Conseil d'administration

Nous sommes heureux de vous présenter la composition du conseil d'administration 2016-2017.

Madame Lucie Tremblay occupera le poste de présidente pour un mandat de 2 ans.

Les administrateurs sont Suzette Drapeau, Christine Duguay, Nathalie Trudel ainsi que Nancy Côté. Le conseil d'administration de l'école est formé de personnes engagées et intéressées au fonctionnement et au développement de l'École. Ils forment la colonne vertébrale de toute l'équipe de Mi-La-Ré-Sol.

Nous sommes toujours à la recherche de nouveaux membres intéressés à faire partie du conseil d'administration. Si cela vous intéresse, n'hésitez pas à communiquer avec nous.

Nous avons de beaux et gros projets pour cette année.

Nous vous donnerons plus d'informations dans notre bulletin du mois de décembre.

## Horaire des concerts pour Noël

- **Les tout-petits**

**Le dimanche 18 décembre 2016 à 14h00, aura lieu à l'auditorium du Cegep,** le concert '*Céleste le petit sapin*', qui regroupe les élèves de chant et d'éveil musical. Il s'agit d'une nouveauté pour l'école de musique. Nous présenterons des chants par l'entremise d'un conte pour enfants.

- **Les élèves de niveau débutants, intermédiaire et avancés**

Le concert de Noël aura lieu le samedi 17 décembre 2016 à 14h00 à l'auditorium du Cegep, pour les élèves de Gaspé et de Rivière-au-Renard.

## **Festival de musique du conservatoire de Rimouski – Hiver 2017**

Afin de promouvoir et d'augmenter la participation de notre école au 30<sup>ième</sup> festival de musique du conservatoire de Rimouski, je vous invite à considérer dès maintenant la possibilité d'y inscrire votre enfant.

Le festival se déroule habituellement en février. L'an dernier, Jasmine Garnier, pianiste, Ellie Couturier, chanteuse et Héloïse Pelland, violoniste, ont eu la chance de vivre une expérience enrichissante et stimulante sur les plans musical, pédagogique et humain.

Les participants, groupés selon leur âge et leur niveau, ont l'occasion de travailler une pièce de leur répertoire avec les professeurs du Conservatoire. Ils reçoivent des commentaires constructifs qui les aideront dans leur cheminement musical. Parmi les participants, quelques-uns sont choisis pour participer à l'un des grands concerts de clôture.

Dès que nous recevons les formulaires d'inscription, vous en serez informés.

Les professeurs accompagnent habituellement les élèves lors d'évènements de ce genre, mais les parents doivent assumer les frais de déplacement et d'hébergement de leur enfant.

***Toute l'équipe de Mi-La-Ré-Sol vous souhaite une belle fin d'automne !***

